



Contravention sur un stationnement inexistant

Par **SYLVIE53**, le **06/01/2016** à **12:45**

Bonjour et Meilleurs Voeux à toutes et Tous...

Je viens de recevoir une contravention pour un stationnement sur un emplacement réservé aux Personnes Handicapés (135 €).

Lorsque j'ai vu la date et l'heure et surtout l'emplacement, cela m'a beaucoup étonnée car
1) Je n'ai pas bougé de la journée (Je peux le prouver via Facebook sur lequel j'étais entre autre)

2) Connaissant cette route, je ne voyais pas du tout où pouvait être ce stationnement. Desfois que j'aurai fait une amnésie temporaire de déplacement, je me suis rendue à l'adresse indiquée sur le PV et photos à l'appui, je prouve qu'il n'y a pas de stationnement pour personnes handicapées ou non d'ailleurs tout le long de la route.. C'est une route où il y a maintes entreprises et commerces dont les parkings sont en dehors de la route et sont des parkings privés.

J'ai pris des photos prouvant cet état de fait ...

Comment cela est il possible ? Je compte bien sûr contester cette contravention et porter plainte pour abus.

La plaque de mon véhicule possède le petit 34 de l'Hérault je me dis qu'un policier a pensé que je n'étais pas de la région et que je ne risquais pas de revenir vérifier l'info pour le stationnement... il a du voir mon véhicule garé sur un parking privé et en profiter.

Qu'en pensez vous et comment dois je tourner ma contestation ?

Sylvie

Par **Maitre SEBAN**, le **06/01/2016** à **12:49**

Bonjour,
Il suffit de suivre les indications mentionnées sur l'avis de contravention pour contester.
Vous rédigez un courrier de contestation en expliquant qu'il n'existe pas de places de

stationnement réservé aux handicapés à cet emplacement. Vous joignez les photos à votre courrier ainsi que l'avis de contravention en original et le formulaire de requête en exonération rempli et signé.

Le tout en courrier RAR dans les 45 jours de la date de l'avis.

Cdt,

ME SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>

Par **SYLVIE53**, le **06/01/2016** à **13:12**

Merci Maître Seban

J'ai fait une contestation en ligne.. J'ai imprimé le document et je renvoie avec les photos et pièces demandées.

Je vous tiendrai informé des suites ...

Bien cordialement